



Niort le 17/03/23

AVANT LE RASSEMBLEMENT DU 25 MARS

« Il faut que les violences cessent ! »

Face aux dégradations et au harcèlement répétés dont ils sont les victimes, les agriculteurs et la Coop de l'eau 79 ont décidé de saisir la justice.

À quelques jours du rassemblement organisé le 25 mars prochain, dans les Deux-Sèvres, par les opposants au projet de réserves de substitution, la Coop de l'eau 79 ne cache pas ses craintes. *« Nous sommes très inquiets des risques qu'un tel rassemblement fait peser sur nos outils de travail. Nous en avons fait les frais lors de précédentes manifestations qui se sont soldées par des scènes de violence insupportables »,* prévient Thierry Boudaud. Le président de la Coop de l'eau 79 appelle néanmoins l'ensemble des agriculteurs du territoire au calme et à ne pas répondre aux provocations. *« Nous faisons confiance aux autorités pour assurer la protection des personnes et des biens. Nous avons toujours prôné la transparence et le respect du droit, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Nous maintenons cette ligne de conduite. »*

Dans ce contexte si particulier, la Coop de l'eau 79 a décidé d'organiser un point presse, mardi prochain, au sein de l'exploitation agricole de Ludovic Vassaux et Guillaume Raynaud, à Epannes. Ces derniers, ainsi que d'autres agriculteurs, seront présents pour témoigner des actes de violence dont ils ont été victimes lors des précédentes manifestations.

« L'image que les opposants veulent donner de nous ne correspond pas à la réalité, insiste Thierry Boudaud. Nous portons un projet coopératif qui défend un modèle d'agriculture familial reposant sur la polyculture et l'élevage. L'autonomie de nos élevages en alimentation et la production locale de protéines végétales sont des priorités que nous pourrions sécuriser grâce à un accès à l'eau. Nous n'avons rien à voir avec l'agro-industrie. »

Parce que ces violences doivent cesser, deux plaintes ont été déposées cette semaine. La première, par la Coop de l'eau 79. Elle concerne les dégradations commises lors des précédentes manifestations et vise directement les organisateurs de ces rassemblements. La seconde a été déposée par plusieurs agriculteurs victimes de harcèlement moral, notamment sur les réseaux sociaux. Me Sébastien Rey, avocat de la Coop de l'eau 79, sera présent pour détailler le contenu de ces actions en justice et répondre aux questions des journalistes.

**Nous vous convions à un point presse, mardi 21 mars, à 10 h 30
sur l'exploitation de Ludovic Vassaux et Guillaume Raynaud
EARL de Laurière
130, place de l'Église — 79 270 Epannes**